



Déclaration commune du 14 Juin 2018

Le Gouvernement et sa majorité Présidentielle n'ont rien compris à la colère des retraités

Organisée au niveau national par le groupe des 9 et relayée dans l'Aube par la CGT, FO, la FGR-FP et la FSU, cette journée de manifestations décentralisées a pour objectif d'accroître la pression sur le gouvernement et les parlementaires qui ont notamment voté la loi de Finances 2018 et la loi de Financement de la Sécurité Sociale 2018 .

En France, la mobilisation du 28 septembre 2017, à la suite de l'annonce de la hausse de 25% de la CSG avait rassemblé 80 000 manifestants (dont 500 dans l'Aube), celle du 15 mars contre la mise en place de cette ponction et la non revalorisation de nos pensions en 2018 avait connu un énorme succès avec plus de 200 000 manifestants (dont plus de 1000 dans l'Aube).

Obligé de tenir compte de la force de ces rassemblements, le Premier Ministre a fait un tout petit geste en annonçant l'exonération de l'augmentation de la CSG pour environ 100 000 ménages dont le revenu fiscal de référence (RFR) se situe juste au dessus du seuil retenu (14 400 €).

Le comble de cette décision est qu'elle ne concerne que 0,6 % des retraités et ne sera effective qu'en 2019 !!

Ce premier recul reste donc bien trop limité pour répondre à nos légitimes revendications.

Après avoir refusé à plusieurs reprises de les recevoir, le 11 Avril, le Président de la République a osé affirmer : « cela demande un effort aux retraités, c'est vrai. Et je les en remercie »

Ces propos sont indignes face aux difficultés à vivre de bon nombre de nos concitoyens et cela confirme qu'il ne veut toujours rien comprendre à leur colère. Il affirme aussi qu'il ne prend pas les retraités pour un « portefeuille », certes, mais il les prend bien pour un « porte-monnaie » dans lequel il se sert pour aller grossir les portefeuilles d'une minorité de privilégiés. La ponction opérée sur les retraités par la hausse de la CSG représente 4 milliards d'euros, soit l'équivalent des cadeaux offerts aux plus fortunés par la révision de l'ISF et la réduction de l'imposition des revenus financiers!! Jamais un gouvernement ne s'était ainsi attaqué aux retraités et les avait autant méprisés.

Pourquoi les retraités ne lui disent-ils pas merci ?

- A cause de la hausse de la CSG au 1er janvier 2018 pour 60% d'entre eux
- En raison du gel des pensions en 2018
- Pour le refus de recevoir les représentants des organisations syndicales et associations de retraités du groupe des 9
- Pour l'absence de réponse aux revendications d'amélioration du pouvoir d'achat, alors que la pension moyenne est de 1376 euros et 10% d'entre eux vivent au-dessous du seuil de pauvreté
- Ou encore pour refuser d'entendre les 200 000 retraités qui ont manifesté le 15 mars dernier

La question de la solidarité

Loin d'être les « nantis » de la « génération dorée », nous ne méconnaissons nullement la solidarité intergénérationnelle que nous pratiquons au quotidien dans nos familles ou à travers le bénévolat. D'ailleurs, de quel droit peut-on nous parler de solidarité lorsque les cotisations sociales sont transférées sur l'imposition, comme c'est le cas avec la hausse de la CSG et que la protection sociale est menacée ? De même peut-on nous parler de solidarité lorsque la prévoyance et l'assurance santé sont découplées dans les cotisations des complémentaires maladies, laissant la part belle aux sociétés d'assurance ? Peut-on aussi nous parler de solidarité lorsque les tarifs des mutuelles suivent un processus de segmentation de l'offre et sont calculés en fonction de l'âge et du risque Actuellement, nous

sommes privés de toute instance où nos problèmes spécifiques pourraient être abordés. Nous ne devons plus être considérés comme de simples personnes âgées mais comme des citoyens à part entière avec un statut social.

La bilan après un an de Présidence Macron

Le gouvernement actuel apparaît particulièrement libéral et anti social lorsqu'il s'attaque aux statuts des salariés (Code du travail, Fonction Publique, cheminots), lorsqu'il creuse les inégalités (hausse de la CSG et baisse de l'APL pour les uns, baisse de l'ISF et réduction de la taxation des revenus financiers pour les autres), lorsqu'il poursuit la réduction des services publics (hôpitaux, enseignement supérieur, services de proximité...).

Il est autoritaire lorsqu'il gouverne par ordonnances, refuse de négocier avec les organisations syndicales et de reconnaître le rôle des corps intermédiaires, il s'attaque à l'autonomie communale en réduisant les budgets. Il est répressif lorsqu'il réprime les manifestations et fait évacuer les facultés. Il bafoue les Droits de l'Homme par la loi « Asile et immigration ».

Le président de la République se montre méprisant et particulièrement réactionnaire. Tout cela nous donne une idée de l'éthique et du projet de société qui sous-tend son action, Régis Debray le résume en écrivant :

« Misant mes dernières cartouches sur le renouveau d'une République à la française, j'y ai vu prendre ses aises, sans complexe, une démocratie à l'anglo-saxonne, la relation client remplaçant un à un les services publics. »

Dans le même temps les inégalités se creusent et les actionnaires sont à la fête.

La part de bénéfices reversée aux actionnaires des principales sociétés françaises a doublé en 15 ans passant de 30 % à 67 % un véritable pillage plombant les salaires et les investissements.

Les salariés et les retraités réagissent (SNCF, Air France, étudiants, fonctionnaires le 22 mai, ...) mais l'action n'est pas encore à la hauteur loin d'une réelle convergence des luttes même si dans la Fonction Publique comme à la SNCF l'unité syndicale est totale.

Le gouvernement accentue les déficits publics et maintient la dette, lesquels sont ensuite mis en avant pour expliquer une politique d'austérité s'accompagnant d'une réduction de crédits alloués aux dépenses sociales, de solidarité et de financement des services publics (hôpitaux, EHPAD, etc..). La prochaine réforme ou plutôt contre-réforme, sera celle des retraites, s'appuyant sur un prétendu principe de solidarité et d'équité mais dont le véritable objectif est de réduire la charge des pensions en ne les calculant plus sur des droits acquis pendant les années de travail mais sur les cotisations transformées en points dont la valeur fluctuante ne garantira aucunement un montant de pension. Il s'agit en fait de transformer le statut de la pension liée au salaire en allocation sociale tributaire de la volonté des gouvernements.

Toutes ces attaques visent à supprimer les acquis sociaux, en attaquant le code des pensions, le statut de la Fonction Publique et participent au démantèlement des services publics.

Grand âge et autonomie sans moyens !

La ministre des solidarités et de la santé a présenté sa « Feuille de route grand âge et autonomie ». Si les ambitions affichées sont à la hauteur des enjeux, les mesures annoncées sont bien loin des besoins. Et pourtant les mouvements de grève récents des personnels des EHPAD, les constats répétés de maltraitance institutionnelle appelaient à des mesures fortes. Deux parlementaires avaient rendu un rapport et proposé de passer rapidement de 0,24 à 0,6 soignant par résident. Elles estimaient les besoins de financement entre 8 et 10 milliards.

Pour faire face aux besoins criants en personnels pour les 608 000 résidents des EHPAD, le plan de la ministre

prévoit 430 millions d'euros soit l'équivalent de 20 000 postes ce qui représente moins de 10 minutes par jour par résident et par poste.

Pour parvenir au taux d'encadrement de 8 à 10 employés pour 10 résidents, reconnu aujourd'hui nécessaire pour éviter toute maltraitance institutionnelle, il manque près de 200 000 postes, c'est sans commune mesure avec les besoins reconnus.

Quant aux restes à charge supportés par les résidents et leurs familles et qui dépassent, bien souvent, le niveau des pensions perçues, rien n'est, à ce jour, prévu.

De même l'aide à domicile est la grande absente de cette « Feuille de route ».

Nous revendiquons, pour les EHPAD, un taux d'encadrement correspondant aux besoins avec des personnels formés et rappelons que la prise en charge de la perte d'autonomie doit être assurée par la solidarité nationale dans le cadre de la Sécurité sociale. Aujourd'hui, les retraités aubois comme des milliers d'autres en France sont à nouveau dans l'action. Nous proposons la signature d'une pétition qui sera remise aux parlementaires et au gouvernement, dans laquelle

Nous exigeons que le gouvernement prenne, sans attendre, l'initiative d'une loi de finances rectificative

- annulant la hausse de la CSG pour tous**
- mettant fin au gel des pensions**
- décidant de leur revalorisation**